

Permanence téléphonique de l'APEGE

Dès le 19 août 2025, la permanence téléphonique de l'APEGE répondra à vos appels pour des questions concernant le fonctionnement général de l'association et pour toutes vos remarques ou suggestions, ainsi que pour l'offre de culture et loisirs (spectacles, concerts, opéras, excursions, visites, ateliers, sorties des marcheur/ses, etc).

Attention au nouvel horaire :

**La permanence téléphonique de l'APEGE
fonctionnera tous les mardis de 15h à 17h**

au No 079 658 81 10

Vous avez également la possibilité de nous contacter par courriel à l'adresse :
« secretariat@apege.ch » ou par poste à l'adresse : « APEGE, 1200 Genève »

Pour des questions concernant le versement de la pension,
merci de contacter la CPEG au N° 022 338 11 17 de 9h à 12h

Pour le Bureau : Yves Delieutraz
président